



Le porte-voix des professeurs et professeuses de l'Université Laval

## SPUL

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins  
Bureau 3339  
Université Laval  
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955  
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Éditions précédentes >>>

### Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](mailto:spul@spul.ulaval.ca). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Été 2011 – Numéro 12



### Séance du 14 juin : Proposition du Comité conjoint CU-CA sur la gouvernance Le professeur Rigaux-Bricmont questionne le recteur Brière

L'ordre du jour de la séance du Conseil universitaire prévoyant, au point 15, la création du «Comité de consultation pour la gouvernance à l'Université Laval», les membres votent à 42 voix pour et 2 voix contre une proposition de l'étudier dès le début, soit immédiatement après les communications habituelles du président.

D'entrée de jeu, le professeur Benny Rigaux-Bricmont (Faculté des sciences de l'administration) demande au recteur Brière de faire le point sur la question du projet d'examen de la gouvernance à l'Université Laval, à la lumière de rumeurs concernant une récente intervention ministérielle dont il aurait été l'objet à ce sujet. Le recteur fait un bref historique de la démarche entreprise par le Conseil d'administration dans le contexte du projet de loi 38 sur les universités, projet toujours à l'étude à l'Assemblée nationale. Il souligne que la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, est «particulièrement favorable à un rapport de partenariat entre son ministère et les universités, plutôt qu'à un rapport de confrontation». Soucieux de faire en sorte que la culture particulière de notre université soit respectée, le recteur dit être intervenu, il y a plusieurs mois auprès du ministre concerné et de son ministère, pour que «le principe de l'élection du recteur soit conservé», alors que le projet de loi 38 initial prévoyait la nomination des recteurs et principaux des universités par les conseils d'administration.

Le professeur Rigaux-Bricmont revient à la charge et lui demande d'expliquer quels sont les points à améliorer du point de vue de la gouvernance auxquels il venait de faire allusion dans son exposé «en vue d'éclairer plus adéquatement les membres de ce Conseil.» Denis Brière parle alors principalement de l'amélioration de la «flexibilité du fonctionnement du CU» en associant, étonnement, l'idée du fait de contrôler, à l'occasion, le caractère public de ses activités et de ses débats. «On ne peut pas toujours discuter stratégie en présence des médias», affirme-t-il.

La discussion porte ensuite sur la procédure de nomination des membres dudit comité. La professeure Thérèse Hamel (Faculté des sciences de l'éducation) exprime «sa très forte déception» de ne pas avoir été informée «comme les autres membres avant la séance du Conseil» des noms des candidatures possibles. Il est alors précisé que le CU va devoir entériner ou non, séance tenante, les candidatures proposées par la secrétaire générale. Benny Rigaux-Bricmont en profite pour demander comment ils ont été choisis. La réponse du président-recteur Brière est limpide : par lui-même et par le Comité exécutif de l'Université.

Après une heure et demie de débat et d'échanges de points de vue, le vote est pris au sujet de la création du Comité conjoint CU-CA sur la gouvernance ainsi que sur les membres proposés, à savoir les professeurs retraités Jacques Racine et Marie Simard de même que les professeurs Pascal Daleau, Marie Audette, Pierre Lemieux et Alain Laberge. La proposition est adoptée à 34 voix pour, 12 voix contre et 1 abstention. Elle sera acheminée au Conseil d'administration qui l'étudiera lors d'une «séance spéciale» prochainement.

Jacques Rivet, cc

### Les mots de nouveaux titulaires

**Laurent Bazinet**, Département des sciences des aliments et de nutrition

Pour moi, la titularisation représente une avancée dans ma carrière et une reconnaissance par mes pairs et les instances supérieures de l'Université Laval de la qualité des travaux effectués au cours des dernières années. Cette reconnaissance est liée avec tout rayonnement international apporté à l'université grâce à la qualité des travaux effectués par mon équipe de recherche qu'à la reconnaissance de mon implication en enseignement et en formation.

**Jean-Yves Masson**, Département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie

La titularisation me permet d'assurer une certaine stabilité familiale après tant d'années de travail acharné. Cette étape n'est pas seulement le fruit de mon travail, mais une suite d'événements, de rencontres, d'expériences, et d'apprentissages qui ont grandement reposé sur d'autres personnes. Celles-ci peuvent assurément prendre une partie de cette reconnaissance, de mes parents qui m'ont laissé quitter la Côte-Nord à un jeune âge, à mon épouse qui m'a épaulé avec quatre petits mousses, aux professeurs et superviseurs qui m'ont transmis leur savoir, mais aussi au fait d'avoir du succès en restant humain en toute honnêteté et franchise.

**Emilia I. Deffis**, Département des littératures

Quand notre directrice de département a annoncé les noms des nouveaux professeurs titulaires, un de nos plus jeunes collègues s'est approché de moi pour me féliciter, en me disant aussi qu'un nouveau salaire viendrait améliorer mes finances personnelles. «*Bien sûr – je lui ai répondu – cela fait toujours du bien. Mais le plus important pour moi est la joie que cette reconnaissance comporte. Pourquoi? Parce que je viens de très loin.*» J'aimerais souligner que dans l'expression «venir de très loin», il ne s'agit nullement de distance dans le sens géographique du terme, ni même dans le sens temporel. «Je viens de très loin» signifie la dense portée de vie de quelqu'un qui, comme moi, quitta pays et famille pour venir s'installer dans un autre pays, au sein d'une autre culture et d'une autre langue. Ma famille et moi sommes arrivés au Québec en 1991, l'année du décès de mon père. Je ne peux pas m'empêcher aujourd'hui de penser à lui et à son sourire fier qui illumine encore mon cœur, vingt ans plus tard. S'enraciner dans la terre choisie signifie ceci : grandir pour mieux servir aux autres. Mon engagement envers mes étudiants ne fait que s'accroître avec cette reconnaissance.

**Frédéric Calon**, Faculté de pharmacie

Il s'agit d'un jalon essentiel dans la carrière du professeur et une reconnaissance du travail fait pour l'université. Singulièrement, la titularisation vient avec une augmentation de salaire, mais sans charge de travail supplémentaire!

**Damase P. Khasa**, Département des sciences du bois et de la forêt

Pour moi, cette marque d'accomplissement personnel et de reconnaissance institutionnelle est très significative, car elle est la démonstration sans ambiguïté que mes réalisations sur le plan de l'enseignement, de la recherche et du service aux collectivités sont appréciées à leur juste valeur par mon institution. Cette reconnaissance me donne un engouement encore plus fort de m'impliquer au développement et au succès de mon institution.

**Guyline Demers**, Département d'éducation physique

J'ai toujours considéré ma profession comme ayant le pouvoir de changer les choses, les gens, le monde... Évidemment, cette vision s'est d'abord réalisée à une échelle plus petite, mais rapidement sont apparues des opportunités à plus grande portée : provinciale, nationale, internationale. Cet engagement à différents niveaux m'a permis de recevoir prix et distinctions, mais toujours de l'extérieur : Nul n'est prophète en son pays! Ainsi, ce titre de titulaire répercuté pour moi une preuve tangible du respect et de la reconnaissance de l'extérieur (je pense à une ancienne porte-couleur du Rouge et Or), reconnait à son tour mon engagement et mon impact dans mon domaine de passion : les femmes et le sport.

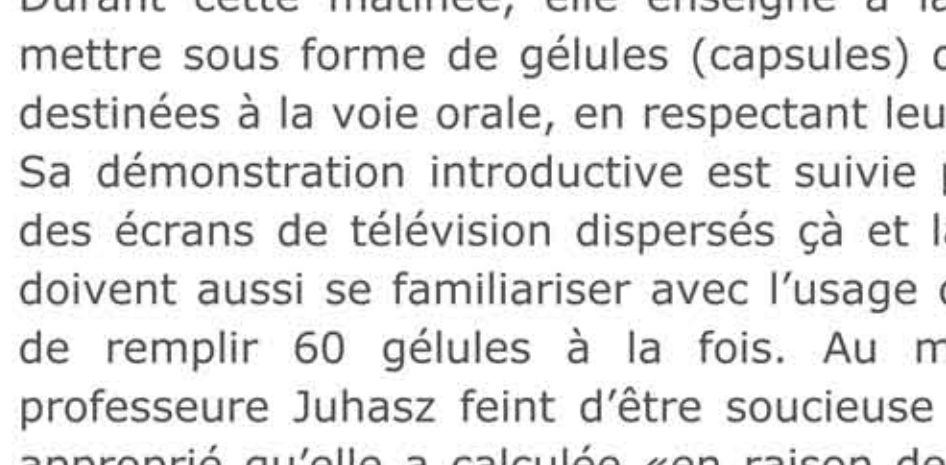
### Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »

**Julianna Juhász**  
Faculté de pharmacie



Revêtu d'un sarrau réglementaire, j'ai obtenu la permission de la professeure Julianna Juhász de la Faculté de pharmacie d'assister à la séance de laboratoire qu'elle dirige dans le cadre du cours de 1<sup>er</sup> cycle «Sciences pharmaceutiques II», un étudiant de la fin de mars. Ce type de laboratoire permet aux étudiantes et étudiants de développer une habileté à suivre les protocoles prescrits et à réaliser les prescriptions en faisant preuve de la plus grande précision. «Ces derniers doivent respecter l'ordre et la propreté de l'environnement de travail tout au long de l'exécution», souligne la professeure Juhász.

Durant cette matinée, elle enseigne à la gent estudiantine la manière de dextre, destinées à la voie orale, en respectant leurs différentes étapes de fabrication. Sa démonstration introductive est suivie par les étudiantes et étudiants sur des écrans de télévision dispersés çà et là dans le laboratoire. Ces derniers doivent aussi se familiariser avec l'usage du gélulier automatique qui permet de remplir 60 gélules à la fois. Au moment de remplir le gélulier, la professeure Juhász feint d'être soucieuse de la quantité exacte du mélange approprié qu'elle a calculée «en raison de la présence du paparazzi» dit-elle avec humour au sujet de ma présence. Évidemment, personne n'a douté dans le laboratoire que le calcul serait parfait.



D'autres objectifs sont également poursuivis : Julianna Juhász explique : «Il faut identifier les paramètres et les étapes critiques de la fabrication qui peuvent influencer les caractéristiques du produit final.» Pendant la séance de ce laboratoire, on a ainsi varié à six reprises les proportions des composants de mélanges de poudre. Elle poursuit : «Il faut de plus contrôler les produits obtenus en réalisant une mesure de l'uniformité de masse.» En outre, chaque étudiante et étudiant remplit une fiche qui contient l'information sur tous les ingrédients utilisés (calculs, quantités, poids, etc.). Les fiches sont ensuite corrigées par les calculateurs du laboratoire et les préparations sont évaluées selon une grille standardisée.

Durant ses explications, j'ai remarqué que la professeure insistait sur la notion de «fluidité»; ce qui m'amena à lui poser la question suivante : en quoi «une bonne fluidité» est-elle importante dans l'apprentissage de ce labo ? Elle répond que la fluidité est le concept clé de la théorie donnée pendant le cours qui a précédé le laboratoire. «Une fluidité adéquate et régulière influence le remplissage uniforme, donc le poids final des capsules», précise-t-elle.

Sur ce, j'ai fui en douce.

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

[communicateur.civique@spul.ulaval.ca](mailto:communicateur.civique@spul.ulaval.ca)